

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 19 MAI 2015

Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

Membres présents :

Mmes WEIXLER Colette, JEHL Nathalie, GRUNENBERGER Laetitia, DECK Nathalie et SIMLER Agnès

MM CHASTE Bruno, GROLLEMUND René, HABERKORN Christophe, JAEGLER Patrice, OBERT Jean-Paul, SCHÖNSTEIN Laurent, SIMLER Etienne, SUTTER Thomas

Membre absent excusé et non représenté : ./.

Membres absents non excusés : ./.

Membre ayant donné procuration : ./.

Secrétaire de séance : Mr SCHÖNSTEIN Laurent

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Compte-rendu de réunions
4. Intercommunalité (huis clos)
5. Travaux d'aménagement du chemin du Mauchen (huis clos)
6. Urbanisme (certificat d'urbanisme, droit de préemption)
7. Divers

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mr Schönstein Laurent est désigné en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé par les membres du conseil municipal.

3. COMPTE-RENDU DE REUNIONS

Mr le Maire donne les informations suivantes :

- réunion du comité de pilotage du marché de Noël

- visite commentée du château du Haut-Koenigsbourg organisée par les enfants de l'école élémentaire le 24 avril 2015
- mise en place d'un arrosage enterrée le 28 avril 2015
- Bluama Marik le 1^{er} mai 2015
- fête de la Tarte Flambée organisée par les Amis du Ried le 1^{er} mai 2015
- dépôt de gerbe le 8 mai 2015
- marche gourmande organisée par le FCG le 8 mai 2015
- le raccordement à la ligne téléphonique du club house a été réparé le 11 mai
- ouverture des plis pour les travaux du chemin du Mauchen le 11 mai 2015

Mr le Maire informe que le placard de l'école sera mis en place à partir du 25 mai 2015.

Les 30 et 31 mai 2015 se dérouleront les portes ouvertes du 501^{ème} Régiment de Chars de Combat de Mourmelon.

4. INTERCOMMUNALITE (HUIS CLOS)

Mr le Maire rappelle la loi NOTRe.

Il présente les compétences respectives de la Communauté d'Agglomération de Colmar (CAC) et de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM).

Certaines des compétences actuelles de la Communauté de Communes du Ried Brun ne sont pas reprises par les deux intercommunalités. Elles pourront éventuellement être de la compétence du SIACCA (Syndicat Intercommunal des Affaires Culturelles du Canton d'Andolsheim).

Les données chiffrées présentées lors des rencontres avec le Président de la CCRM et celui de la CCPRB sont commentées. Un tour de table est également effectué pour connaître la position des conseillers municipaux.

Mr le Maire annonce également le calendrier :

- fin mai : publication d'un "Grussemerblett" spécial intercommunalité (une réunion de la commission des affaires culturelles est prévue le jeudi 21 mai 2015 à 19 heures 30)
- 1^{er} juin à 19 heures 30 : réunion publique
- 2 juin à 19 heures : réunion du conseil municipal.

5. TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CHEMIN DU MAUCHEN (HUIS CLOS)

Mr le Maire présente les résultats de l'appel d'offres.

Candidats	Prix HT	Délais	Classement
LINGENHELD Ste Croix en Plaine	138 556,35 €	6 semaines	5
TP SCHMITT St Hippolyte	129 962,90 €	4 semaines	3
TEAM TP Wittelsheim	179 581,00 €	5 semaines	6
COLAS Pfastatt	116 991,67 €	4 semaines	2
TRADEC Colmar	135 761,70 €	4 semaines	4
PONTIGGIA Horboung-Wihr	115 999,25 €	6 semaines	1

Monsieur le Maire informe qu'il a décidé de retenir l'entreprise Pontiggia de Horbourg-Wihr pour un montant HT de 115 999,25 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- approuve à l'unanimité sa décision,
- autorise Mr le Maire à signer le marché et toutes les pièces s'y rattachant.

Il rappelle également la nature de l'ensemble des travaux prévus.

Concernant la mise en enrobés des chemins d'exploitation et après un état des lieux des différents chemins d'exploitation qui débouchent sur le village, Mr le Maire propose de ne pas réaliser ces travaux.

Après discussion et vote (pour ce vote Messieurs Simler Etienne et Haberkorn Christophe ainsi que Mme Jehl Nathalie quittent la salle et ne participent pas au vote étant propriétaires riverains desdits chemins), le conseil municipal, par 10 voix pour et 1 abstention, décide de ne pas réaliser la mise en enrobés des chemins d'exploitation et de ne réaliser que les travaux d'aménagement du chemin du Mauchen.

Pour réaliser la place de retournement prévu à l'arrière du chemin du Mauchen, il y a lieu d'acquérir du terrain privé. Cette place de retournement est nécessaire pour permettre, entre autres, le demi-tour des camions ramassant les ordures ménagères ainsi que des véhicules de pompiers.

En outre, cette place empiète également sur les chemins de l'association foncière de Grussenheim. Mr le Maire propose de contacter les membres de l'association foncière pour solliciter la cession gratuite du terrain nécessaire pour la réalisation de cette place.

Après discussion et vote, le conseil municipal, par 10 voix pour, 2 contre et 2 absentes :

- décide de réaliser la place de retournement comme prévu dans l'appel d'offres
- charge Mr le Maire de contacter le président de l'association foncière de Grussenheim pour solliciter la cession gratuite du terrain nécessaire pour ce projet
- charge Mr le Maire de contacter les propriétaires des terrains riverains concernés par l'emprise de la place de retournement.

Un relevé topographique sera effectué par le géomètre avant le début des travaux.

Contact sera également pris avec Messieurs Dietsch Gilbert et Seiler Jean-Louis par rapport à la bande de terrain qui leurs appartient entre leur maison respective et le chemin du Mauchen.

Un courrier a été adressé aux propriétaires de terrains nus bordant le chemin du Mauchen. Il leurs a été proposé la viabilisation à leurs frais des terrains.

En outre, les longrines seront posées par la commune sur les terrains nus après accord des propriétaires afin de préserver la bonne tenue de l'enrobé.

6. URBANISME

CERTIFICAT D'URBANISME

Aucune observation n'est émise au certificat d'urbanisme déposé par Me Zobler pour le terrain sis section 33 parcelle 129/21 d'une surface de 6 ares 25.

DROIT DE PREEMPTION

Il est décidé de ne pas faire usage du droit de préemption de la commune dans le cadre de la transaction de la parcelle sise section 33 parcelle 129/21 d'une superficie de 6 ares 25.

DECLARATION PREALABLE

Un avis favorable est émis à la déclaration préalable déposée par Mr Petitdemange Johan pour la transformation de la grange en appartement de 70 m². Il est cependant précisé qu'un raccordement spécifique aux réseaux d'assainissement et d'eau potable devra être effectué pour ce logement.

7. DIVERS

- **Urbanisme** : Plusieurs constructions n'ayant fait l'objet d'aucune demande ont été constatées. La Brigade Verte sera contactée pour qu'elle établisse un rapport. Il est précisé que toute construction illicite pourra être amenée à être démolie. Une information sera publiée dans un "Grussermer Blett" quant aux démarches à effectuer pour toute construction.
- **Commission du 70^{ème} anniversaire de la Libération** : Mr Sutter Thomas résume les propositions de la commission.
Les noms manquants sur les plaques en mémoire des Malgré-Nous mises en place courant janvier, seront mentionnés sur de nouvelles plaques. Elles seront en place pour les cérémonies des 26, 27 et 28 juin 2015.
- **Groupe des Jeunes** : Mr le Maire a rencontré la présidente du GJG par rapport à l'avenir de la bibliothèque. L'assemblée générale du GJG aura lieu ce vendredi 22 mai 2015.
- **Gassala** : Mr Laurent Schönstein indique qu'il y a lieu de faucher le "gassala" reliant la rue des Vosges à la grand'rue. En outre, des morceaux de murs de propriétés riveraines tombent dans ce sentier.
- **Plantations de printemps** : Mme Weixler Colette indique que les plantations ont été commandées et seront mises en place.
- **Sapin plateau sportif** : Le problème de chutes d'épines du sapin situé sur le plateau sportif est soulevé.
- **Prochaines réunion** : La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 2 juin 2015 à 19 heures.

La séance est levée à 23 heures 30.

Le Maire, Martin KLIPFEL